



Les chefs d'entreprise défendent la politique foncière active du canton, objet de la votation du 15 mai

Les patrons ont besoin de terrains



Emil Egger Romandie SA (ex-Zumwald) a quitté Villars-sur-Glâne pour s'installer à Avenches, faute d'avoir trouvé son bonheur dans le canton de Fribourg pour assurer son développement.

Alain Wicht

« THIBAUD GUISAN



Economie » Un gigantesque centre logistique se dresse dans la zone industrielle d'Avenches. Emil Egger Romandie SA – ex-Zumwald – dispose ici d'une surface de stockage de 35 000 m² et y emploie 170 collaborateurs. L'entreprise a investi plusieurs dizaines de millions de francs dans ce site qui a été agrandi à deux reprises – la dernière halle date de l'année dernière – depuis sa construc-

tion en 2014. Par ailleurs, une dizaine de sociétés externes, employant quelque 70 personnes, sont locataires de bureaux dans le complexe.

L'histoire de cette implantation a fait couler beaucoup d'encre. Il faut dire que la société a quitté le canton de Fribourg (en l'occurrence Villars-sur-Glâne) pour la Broye vaudoise. Une décision prise il y a dix ans, en 2012. «Cela m'a fait mal au ventre un moment. J'aurais vraiment voulu rester dans le canton de Fribourg. Mais, après un an et demi de recherche, je ne pouvais pas attendre plus longtemps», rapporte Eric Collomb, directeur général d'Emil Egger Romandie.

Longue recherche

Le chef d'entreprise indique avoir exploré des pistes du côté de Courgevaux, de Chiètres, de Rossens, de Vuadens ou encore de Saint-Aubin, avant de jeter son dévolu sur une parcelle communale de 42 000 m² à Avenches. «Les autres terrains étaient soit en mains privées, avec un prix de vente inabordable ou avec un propriétaire qui voulait thésauriser, ou ne se trouvaient pas dans une zone compatible avec nos activités», se souvient Eric Collomb.

Aujourd'hui, l'habitant de Lully, qui siège au Grand Conseil fribourgeois sous la bannière centriste, préside le comité qui milite en faveur du oui pour la votation cantonale du 15 mai prochain (lire ci-contre). Pour



rappel, la population est appelée à voter sur le transfert à l'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF) des anciens sites industriels Tetra Pak et Elanco, rachetés ces dernières années par l'Etat à Romont, à Saint-Aubin et à Marly, avec pour objectif de développer ces terrains et les mettre à disposition d'entreprises désireuses de s'y implanter.

Réactivité indispensable

Le directeur et député se dit persuadé de la nécessité de ce nouvel instrument. «Les sociétés fribourgeoises ont besoin de place. Cet outil ne réglera pas tous les problèmes, mais il donnera la possibilité d'avoir accès à des terrains rapidement. Aujourd'hui, les entreprises ont besoin de se développer tout de suite, pas dans cinq ans.» Directrice de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, Chantal Robin abonde: «Les opportunités de marché sont dures à obtenir. Quand elles se présentent, il faut être très réactif. La vitesse est devenue un élément central de la vie des entreprises.»

A Romont, l'entreprise Ascenseurs Menétrey SA salue et soutient la démarche du canton. «De nombreuses PME cherchent à s'agrandir. Cet outil doit permettre de maintenir des entreprises dans le canton. Nous disposons de très bonnes hautes écoles. Il ne faudrait pas que les jeunes qui ont terminé leur formation quittent le canton, faute d'entreprises innovantes», prévient Gil Menétrey, directeur de l'entreprise fami-

liale de 130 collaborateurs. Le patron, membre du comité du Groupement industriel du canton de Fribourg, se fait le porte-voix de ce secteur d'activité. «Dans le développement des sites, il ne faut pas oublier les entreprises industrielles et tenir compte de leurs besoins, en matière technique et de typologie de bâtiments.»

Eric Collomb reste persuadé que la mise à disposition de terrains par l'Etat profitera avant tout à des entreprises fribourgeoises désireuses de croître. «Le



«Les sites de l'Etat pourront attirer des entreprises plus jeunes» Chantal Robin

danger est qu'elles aillent s'installer ailleurs. Cette offre de terrains à des prix abordables peut créer un appel d'air et faire sortir des tiroirs des projets d'extension. Elle va aider à maintenir et à créer des emplois», estime le directeur d'Emil Egger Roman die, qui note que la société qu'il dirige n'employait que 50 à 60 collaborateurs à Villars-sur-Glâne. «Si nous n'avions pas

déménagé, nous n'aurions pas pu nous développer.»

«Pas faire la fine bouche»

La mise à disposition de terrains par l'Etat ne constituera toutefois pas une solution miracle pour toutes les sociétés fribourgeoises, selon Chantal Robin. «Une entreprise existante cherche en général à se développer dans sa région, où son nom est connu et où elle fait partie de la culture locale. C'est un leurre de penser qu'une société qui a cinquante ans de développement en Singine ira s'implanter à Romont ou à Saint-Aubin. En revanche, les sites de l'Etat pourront attirer des entreprises plus jeunes. A la fin, tout ce qui favorise le développement économique et la croissance des entreprises est bon à prendre. Il ne faut pas faire la fine bouche.»

En conclusion, Eric Collomb rappelle que les réflexions en matière de politique foncière active sont nées du départ de Zumwald pour Avenches, mais aussi des déménagements quasi simultanés de Boschung, de Schmitten pour Payerne, et de Farmwood, de Forel pour la cité de la reine Berthe. Un instrument parlementaire – une motion des anciens députés Jacques Vial (pdc) et Laurent Thévoz (v) – avait été déposé en 2016 demandant au Conseil d'Etat la création d'un «fonds de politique foncière active» et de le doter de 100 millions de francs, de façon à permettre au canton d'acquérir des terrains stratégiques. Une proposition à laquelle le gouvernement a donné suite, avec l'aval du Grand Conseil. »



La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'153
Parution: 6x/semaine



Page: 10
Surface: 90'720 mm²



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

Ordre: 1088138 Référence: 84159294
N° de thème: 999.080 Coupure Page: 3/3

Thèmes cantonaux

UN COMITÉ DE SOUTIEN ET UN LARGE APPUI

Le comité constitué pour soutenir le transfert des actifs immobiliers à l'Etablissement cantonal de promotion foncière, soumis en votation le 15 mai prochain, regroupe un large spectre politique. Son comité compte cinq députés issus d'autant de partis politiques différents: Eric Collomb (centre, Lully) le préside, au côté de Nadine Gobet (plr, Bulle), Elias Moussa (ps, Fribourg), François Ingold (v, Fribourg) et Nicolas Kolly (udc, Essert). «Nous avons l'appui de 108 députés du Grand Conseil (sur 110, ndlr), ainsi que de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, de l'Union patronale du canton de Fribourg et de la Fédération patronale et économique», fait savoir Eric Collomb, qui indique que le comité dispose d'un budget de campagne de 15 000 francs. TG